



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur N° 1

du 3 février 2018 à Argeliers

PRESENTS :

Eric Irvoas Président

Jean-Marc Gibrat Trésorier /Jean-Luc Lomon Secrétaire général

Marie-Agnès Altier, Jean-Jacques Cantagrel, Patrick Fontana, Patrick Fouché, Pier 'Henri Garcia, Christian Laubertie, Régine Laubertie, Dominique Menez, Louis Mesnier, Jean-Michel Mostacci, Michel Trouillet, Patrick Vaugeois, Brigitte Wash,

Jean-Jacques Dousset.

ABSENTS EXCUSES :

Frédéric Bouvard, Laurent Chamerat, Jean-Paul Couzinet, Hélène Davit, Richard Janot, Pascal Wisniewski.

Rédacteur de séance :

Jean-Luc Lomon

PROCHAINE REUNION :

Samedi 10 Mars Assemblée générale (Lieu à préciser)

CALENDRIER 2018 DES REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR :

Samedi 26 Mai, samedi 29 Septembre, samedi 15 Décembre, samedi 2 février 2019

ORDRE DU JOUR :

- Mot du Président ;
- Point financier ;
- Présentation, débat et validation du budget prévisionnel 2018 ;
- Préparation de l'Assemblée Générale ;
- Dotation pour le prix remis à Pierre Rémi ;
- Liquidation LLRVL : quelle action entreprendre ? ;
- Frais kilométriques CD – ETR ;
- Validation de la candidature de la Ligue aux élections du CROS Occitanie ;
- Questions diverses.

MOT DU PRESIDENT

Eric remercie les présents pour leur participation à cette première réunion 2018, année qui sera notre première année pleine de fonctionnement.

Il fait part à l'ensemble du groupe de la démission de Didier Servat.

Sans être nommé, Jean-Luc étant directement mis en cause, il répète ses constats quant au fonctionnement de la commission site. Il rappelle également qu'il est l'un des représentants des présidents de CDVL au sein du Comité Directeur.

3 postes sont vacants au Comité Directeur.

Après contact avec Pierre Roussotte qui accepte de prendre la place vacante à la commission sites, Éric propose de coopter Pierre comme membre du Comité Directeur.

- Votants : 16
- Contre : 0
- Abstention : 0

Pierre est admis au Comité Directeur. Conformément aux statuts, sa cooptation devra être validée lors de la prochaine Assemblée Générale afin de devenir membre de plein droit pour le reste de la mandature.

Il reste 2 places à pourvoir par des personnes souhaitant s'investir dans la vie et le fonctionnement de la Ligue.

Brigitte Wash a accepté d'être responsable de la commission Compétition – Plan de Performance France.

Louis Mesnier a accepté d'être responsable de la commission sites, Pascal s'occupant uniquement des Espaces Aériens.

Le départ de 2 personnes doit nous amener à réfléchir sur le mode de fonctionnement du Comité Directeur mais Éric maintient sa volonté d'une autonomie des commissions. Les difficultés de 2017 doivent être réduites et si besoin le rôle de chacun sera de nouveau expliqué.

POINT FINANCIER

La situation financière de la Ligue est bonne.

Le fonctionnement avec PSA31 devrait être finalisé en 2018, le retard est dû au seul fait de cette structure.

Jean-Marc proposera un mode de fonctionnement plus clair concernant la facturation et les versements d'acompte afin de faciliter la tâche de chacun.

PRESENTATION, DEBAT ET VALIDATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018

Le projet financier prévisionnel pour 2018 présenté en séance tient compte :

- des besoins exprimés par les commissions lors du CD de décembre,
- d'une évaluation des recettes propres basée sur celle de 2017,
- au mieux, d'une stabilité quasi certaine dans le montant des subventions publiques,
- de l'absence en 2018 de gros évènement sportif qui pourrait amener des recettes supplémentaires.
- Ainsi conçu, cela fait apparaître un déficit budgétaire de 20000€ ce qui n'est pas envisageable.

Une révision a été faite et est proposée au Comité Directeur avec une baisse répartie sur l'ensemble des actions et le fonctionnement du Comité Directeur.

Les éclaircissements suivants sont donnés par Éric :

- l'assurance et l'entretien des véhicules sont affectés à la commission compétition,
- le budget PPF est maintenu car il a un financement propre,
- l'éducation est une priorité de la Ligue donc son budget est maintenu à une valeur supérieure à la demande,
- le budget évènements est un peu réduit,
- pour les sites, il est prévu 6500€,
- la commission web & communication voit son budget réparti sur deux postes,

- le budget accessibilité est fléché donc toutes les subventions reçues pour cet item (actions et matériel) seront directement affectées à cette commission donc sans incidence sur la balance du budget,
- peu de projets connus pour la commission mixité (absence d'Hélène),
- location, cette ligne correspond à la mise à disposition des clubs de la salle de réunion de la Maison des ports de Labège.

Le déficit passe ainsi à 4700€ pour l'année 2018.

Le budget prévisionnel 2018 sera présenté lors de l'Assemblée Générale.

Remarques et débats en séance :

Sites

Le reversement FFVL vers les Ligues est de 88000€ moins les diverses charges. Il reste 43000€ qui sont partagés au prorata du nombre de licenciés ; ce qui fait entre 4000€ et 5000€ pour la Ligue Occitanie.

Le prévisionnel reproduit ce qui se faisait dans l'ex Ligue MPVL. Désormais le CD convient d'arrêter la formule précédente pour une priorité donnée aux projets (pas de « saupoudrage » par département).

Il est observé que 6500€ pour les sites paraissent peu à l'échelle d'une Ligue telle l'Occitanie.

P'H explique qu'à l'origine, les 500€ étaient destinés à l'entretien (essence, casse-croute des bénévoles ...) et à couvrir les menus travaux, la Ligue subventionnant 1 ou 2 gros projets.

Ce sera à la commission sites de trancher.

Louis fera une communication vers les clubs et CDVL.

Kite

La ligne Kite paraît faible, doit-on y inclure les sites, la formation, les actions clubs ?

Le Comité Directeur a décidé en juin d'afficher une ligne Kite compte tenu des circonstances du moment.

Les demandes de subvention Kite peuvent être intégrées dans d'autres commissions.

Le nombre de licenciés Kite restent constant malgré les appels de la FFV.

Garder une ligne Kite peut prêter à confusion et à mauvaise interprétation.

Location Saint Martin

Le club Ok'Mistral propose d'augmenter sa contribution ce qui mécaniquement ferait diminuer les dépenses et augmenter les recettes.

Eric remercie le club pour son initiative.

Formation

Le budget de formation fédéral est le plus élevé. La participation de l'ETR doit être précisée ; à défaut cela augmenterait sensiblement le coût des formations.

Cadre général des ressources

Il est impératif pour la Ligue de trouver de nouvelles sources propres de financement pour alimenter son fonctionnement. Ces dernières années, la formation largement excédentaire contribuait à l'autonomie financière de l'ex ligue MP et à ses actions en faveur des clubs et des licenciés. Il faut retrouver ces marges de financement dans la formation mais aussi dans d'autres actions de la ligue (ex stages accès à la compétition, événements, ...).

Ce sujet fera partie des réflexions 2018.

Autres

Les dépenses engagées par les commissions seront analysées à la fin du premier semestre avec l'apport d'éventuels correctifs.

En réponse à une remarque, Eric précise que le budget prévisionnel de fonctionnement pour la LOVL représente près de 3 fois le budget de l'ex ligue MP mais avec des postes de dépenses (ETR par exemple) qui n'existaient pas auparavant.

2 clubs kite sont en difficulté financière suite à la non perception à ce jour d'une subvention LR.

Éric affirme formellement qu'il n'y a aucun engagement de la Ligue OVL vis-à-vis des acteurs du Kite engagés auparavant dans les pôles Espoir et qu'il n'y a eu aucun transfert de l'ex ligue LR vers la LOVL. De même la Ligue OVL n'a reçu aucune subvention financement à ce titre à ce jour.

Éric propose que la Ligue accompagne, si nécessaire, ces clubs pour obtenir le soutien de la FFVL.

Le budget prévisionnel est adopté. Il sera présenté lors de l'Assemblée Générale.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le bureau présente le projet suivant :

Matinée :

- 09H30 Rassemblement du Comité Directeur installation de la salle (forum)
- 10H00 Accueil des arrivants (café ?)
- 10H00 Forum rencontre Ligue/associations
Discussion, question/réponse (pas de décision, prise de notes des idées...)
- 12H00 fin du forum reconfiguration de la salle (AG)

12H00-13H30 Piquenique tous présents (dehors)

Après-midi :

- 13H00-13H30 Accueil des participants (Thibault, Jean-Luc ++) (café ?)
- 13H30 Début de l'Assemblée Générale ordinaire

Mot du Président

Demande vote à main levée ou à bulletin secret (Jean-Luc)

Approbation du Compte rendu de l'AG du 04 mars 2017 (Jean-Luc)

Rapport Moral (Éric)

Rapport d'activités ?

Projets 2018 intervention des responsables de commission (5 min max)

Document d'intervention à fournir pour le 21 février

Vote du Rapport Moral (Jean-Luc)

Rapport financier 2017 (Jean-Marc)

Vote du rapport financier (Jean-Luc)

Présentation du prévisionnel financier 2018 (Éric Jean-Marc)

Cotisation 2019 (Vote si changement

Eventuellement approbation (vote) des nouveaux membres du CD (Jean-Luc)

- 16H00 Fin de l'Assemblée Générale ordinaire

Remise du prix à Pierre Rémi (Éric)

Pot de l'amitié

Distribution des manches à air (Patrick F. ?)

- 16H30 Fin de la journée

Rangement du matériel/salle (tous)

- 17H00 Retour à la maison

Remarques :

Certains estiment dommage de supprimer les questions diverses qui est un moment d'échange après l'Assemblée générale.

Le repas est un moment de convivialité qu'il est opportun de conserver.

Le Comité Directeur décide de ne pas valider en l'état ce projet : à revoir

Le projet sera modifié en fonction des réponses obtenues en début de semaine que doivent explorer Jean-Luc et Jean-Marc.

Le principe sera un buffet puis l'Assemblée Générale donc on supprime le forum.

L'intervention par les animateurs des commissions est réduite à 2 minutes maximum avec 3 diapositives + 3 minutes pour répondre à des questions de la salle.

Les responsables de commission devront impérativement faire parvenir leur intervention à Jean-Luc avant le 21 février.

Jean-Jacques D s'est engagé à fournir un moyen de vote informatique ce qui évitera un très lourd travail de préparation des bulletins de vote papier.

Le Comité Directeur a choisi de ne pas augmenter la cotisation 2019.

DOTATION POUR LE PRIX REMIS A PIERRE REMI

C'est la première fois que nous avons dans les Pyrénées un champion du monde de parapente. Pierre est également champion de France.

Ce double trophée met en lumière le Vol Libre en Occitanie. Ligue, clubs, ETR sont à remercier pour leur engagement qui a conduit à ce résultat. L'équipe de Ligue est prometteuse et Pierre devient un exemple. Le groupe France fait partie de l'élite mondiale.

Eric souhaite marquer cette performance et offrir à Pierre un cadeau personnel voire familial. Il propose un séjour en famille avec un budget de 2000€

Après discussion le Comité Directeur est d'accord pour ce cadeau « décalé » sous forme d'une enveloppe dans une agence de voyage avec un budget de 2500€. L'idée du voyage est à confirmer avec ses proches par Laurent.

LIQUIDATION LLRVL : QUELLE ACTION ENTREPRENDRE ?

Malgré toutes les relances, les déplacements et les tentatives de dialogue, rien ne bouge.

Un recensement du matériel présent à saint Martin ainsi que le changement de la serrure du local ont été faits.

Dominique fait remarquer que bien que la FFVL ait fait part formellement de sa renonciation quant aux biens de la l'ex ligue LR (sauf les 2 bateaux), aucun transfert juridique de propriété n'a été fait ; il estime donc que notre responsabilité peut être engagée si nous utilisons, prêtons ou louons quelconque matériel.

Aussi, si la Ligue Languedoc Roussillon n'existe plus l'association n'a pas été dissoute. Donc en attendant l'avis de l'avocat aucun matériel de la Ligue LRVL ne doit sortir du local de Saint Martin. Concernant les véhicules et leur assurance, ils sont encore sous la responsabilité de l'association LRVL.

Après débat, Éric demande l'accord du Comité Directeur pour solliciter à nouveau le conseil de l'avocat déjà contacté à l'automne 2017 et pour engager une procédure en justice contre Yves Gilles afin de le sommer d'agir selon ce qui a été convenu.

- Votants : 16
- Contre : 0
- Abstention : 0

Éric va entreprendre les démarches.

La position de la FFVL vis-à-vis du gros bateau évolue. La Ligue pourrait en garder la propriété tout en le louant aux clubs et à la FFVL pour Aérotest. Ce serait une source de recette supplémentaire.

FRAIS KILOMETRIQUES CD – ETR

Règles de prise en charge Ligue Extrait du CR du CD du 01/04/2017

Option 1 : Abandon de la demande de remboursement de frais de déplacement effectués bénévolement dans le cadre des actions de la LOVL

Disposition fiscale selon les articles 200, 238bis et 885-0 V bis A du code général des impôts cf. CERFA n°11580*03 DGFIP. Cette disposition a effet uniquement sur les foyers imposables. La règle est la suivante :

- déduction du revenu imposable des frais de déplacement. La réduction d'impôt est égale à 66% des versements effectués dans l'année, dans la limite de 20% du revenu imposable global net
- exemple : un revenu imposable / une part = 15000€, plafond retenu 3000€. Si frais = 2000€, réduction d'impôt maxi 1320€ ; en cas de frais supérieurs à la déduction (+ de 3000€), report possible sur l'année suivante

Option 2 : Remboursement de frais selon le barème de la FFVL

Le remboursement de frais est possible pour les réunions de CD, de représentation, les réunions de la ligue dans les conditions suivantes :

- remboursement des frais de déplacement sur la base de 0,30€ km
- pour les CD, prise en compte impérative de la règle de covoiturage, remboursement de frais sur la base de 3 personnes minimum par véhicule, plafonné à 150€ par réunion et par véhicule

- pour rejoindre le covoiturage et pour les autres réunions, remboursement au kilométrage réel à partir du 101ème km et, pour les réunions hors CD, après accord du président, de la vice-présidente.

Le remboursement sera effectué par le trésorier après envoi d'une fiche mensuelle de demande de remboursement qui sera transférée par mail aux membres du CD.

Cette option n'est valable que jusqu'à fin septembre 2017 (prolongation jusqu'à la fin de l'exercice 2017), elle fera l'objet d'une évaluation à la suite de laquelle d'éventuelles modifications pourront être apportées.

Le Comité Directeur approuve cette présentation ainsi que sa durée d'essai. Une liste où chacun se positionne sur l'option 1 ou 2 est remplie et remise au trésorier.

Le Comité directeur décide de garder les 2 options au cas où une personne n'aurait pas la possibilité de prétendre à la déduction d'impôt.

Décision du comité directeur

Deux changements sont apportés dès l'année 2018 :

- Passage du forfait kilométrique à 0,38€ (identique à celui pratiqué par la FFVL),
- Suppression de la neutralisation des 100kms

L'option 2 est prise en compte dans le budget prévisionnel de fonctionnement du Comité Directeur

VALIDATION DE LA CANDIDATURE DE LA LIGUE AUX ELECTIONS DU CROS OCCITANIE

Le CROS Occitanie issu de la fusion des CROS LR et MDP va être officiellement créé le 24 mars par une élection de son conseil d'administration.

Eric souhaite se porter candidat au nom de la LOVL afin d'y représenter les sports aériens en Occitanie. Etre au conseil d'administration du CROS représente un bon observatoire des politiques sportives en région.

L'acte de candidature doit être approuvé par le Comité Directeur :

- Votants : 16
- Contre : 0
- Abstention : 0

Eric peut donc faire acte de candidature.

QUESTIONS DIVERSES

Eric fait remarquer que concernant la communication en début d'année la Ligue a été mauvaise, il espère mieux à l'avenir.

Jean-Luc a demandé à la commission web & communication de lui fournir des auto-collant LOVL pour l'Assemblée Générale.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée.

Le secrétaire de la Ligue Occitanie

Jean-Luc Lomon

	FONCTIONS	NOMS	ETR + ADMINISTRATION
Présidence	Président + vice-président	Eric Irvoas + Hélène Davit	Laurent Chamerat
Secrétariat général	Administration générale	Jean-Luc Lomon	
Trésorier	Ressources, patrimoine, finances et matériels	Jean-Marc Gibrat	
Commission Formation	Brevets, Qbi, formations fédérales,	Dominique Menez (RRF PP) (dominique.menez31@orange.fr), Jean-Marc Gourdon (RRF Delta), Patrick Vaugeois (RRF PP adjoint), Patrick Fontana, Pier Henri Garcia	Laurent Chamerat, Alain Dedieu
Commission Kites		Jean-Michel Mostacci (j.m.m@laposte.net), Frédéric Bouvard, Patrick Fontana	Stéphane Bodou
Commission Compétition - Plan Performance France	Equipe de ligue, pôle espoir, accès à la compétition, appui à l'organisation des compétitions région Pyrénées & littoral, toutes autres compétitions en Occitanie	Brigitte Wash (bwasch@gmail.com), Jean-Michel Mostacci, Louis Mesnier	Julien Garcia
Commission Education	Projets scolaires et éducatifs, UNSS & associations sportives scolaires, accompagnement	Marie-Agnès Altier (marieagnesaltier@gmail.com), Régine Laubertie (regine.laubertie@laposte.net), Eric Irvoas, Michel Trouillet	Chris Cessio

	FONCTIONS	NOMS	ETR + ADMINISTRATION
Commission Evènements,	Evènements régionaux, nationaux et internationaux	Christian Laubertie (christian.laubertie@free.fr), Michel Trouillet, Jean-Michel Mostacci,	Stéphane Bodou, Jean-Jacques Dousset
Commission communication & web	Communication public ligue, réseaux,	Patrick Vaugeois (vaugeois.patrick@gmail.com), Marie-Agnès Altier, Hélène Davit, Jean-Michel Mostacci, Frédéric Bouvard, Pascal Wisniewski	Jean-Jacques Dousset
Commission Espaces et sites de pratique	Espace aérien, espace de navigation, sites, parcs, zones spécifiques, environnement	Espace - Pascal Wisniewski (pascal.wi@laposte.net), Sites de pratique – Louis Mesnier (louis.mesnier@free.fr) Louis Mesnier(sites), Jean-Michel Mostacci, Pierre Roussotte	Laurent Chamérat + tous (via CDVL)
Commission mixités et accessibilité	Emergence des projets et accompagnement des actions	Hélène Davit (helene.davit@orange.fr), Patrick Fouché, Marie-Agnès Altier, Régine Laubertie	Chris Cessio, Jean-Jacques Dousset
Conférence CDVL		Jean-Luc Lomon, Jean-Jacques Cantagrel, Jean-Marc Gibrat	tous